

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT	CERAMIDES XBLEND
CODE DU PRODUIT	2825
FOURNISSEUR	MEDISCA Inc. Tel.: 1.800.932.1039 Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063 MEDISCA Pharmaceutique Inc. Tel.: 1.800.665.6334 Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2 MEDISCA Australia PTY LTD Tel.: 1.300.786.392 Fax.: 61.2.9700.9047 Unité 7, Heritage Business Park 5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126
UTILISATIONS	Préparations cosmétiques

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSEMENT SGH	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			
PICTOGRAMME	Ne s'applique pas			
MENTION D'AVERTISSEMENT	Ne s'applique pas			
MENTION(S) DE DANGER	Ne s'applique pas			
DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT	Ne s'applique pas.			
CONSEILS DE PRUDENCE	Prévention	Ne s'applique pas		
	Intervention	Ne s'applique pas		
	Entreposage	Ne s'applique pas		
	Élimination	Ne s'applique pas		
CLASSEMENT HMIS	Danger(s) pour la santé	0	Inflammabilité	1
	Réactivité	0	Protection Individuelle	A

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	Ne s'applique pas
NOM BOTANIQUE	Ne s'applique pas
SYNONYME	Ne s'applique pas
FORMULE CHIMIQUE	Ne s'applique pas
NUMÉRO DE CAS	Ne s'applique pas
NUMERO DE CAS ALTERNATIF	Ne s'applique pas

POIDS MOLÉCULAIRE

Ne s'applique pas

COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS
MÉLANGE	Ne s'applique pas	*Propriétaires

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

NOTES

Une préparation aqueuse de céramides.

*Les ingrédients sont propriétaires:

Les ingrédients mentionnés en tant que danger ont été évalués selon les standards de la sécurité au travail. En accord avec le 29 CFR 1940.1200, le pourcentage exact de la composition de la mixture a été conservé en tant que secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Ne devrait pas être un danger pour la peau si utilisé sous les conditions prévues. Laver avec du savon et de l'eau si de l'irritation se produit. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.

SI INGÉRÉ

Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.

SI INHALÉ

Ne devrait pas être un danger pour la peau si utilisé sous les conditions prévues. Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE

Ne s'applique pas

PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES

Peut être combustible à des températures élevées.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX

Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites.

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS

Petit feu: produit chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée. **Grand feu:** produit chimique sèche, CO2, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS

Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'ISOLATION DU PRODUIT

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié.

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION

Évitez le contact avec les yeux. Conserver à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer conformément aux règlements locaux. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière directe du soleil et de l'humidité.

Conserver dans des contenants bien fermés, à une température de 2-8°C.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: MÉLANGE Numéro de CAS: Ne s'applique pas

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

DIRECTIVES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. Fraction de particules respirables, non réglementées autrement : 5 mg /m³

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Yeux: Pas nécessaire pour une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail. **Peau:** Aucune précaution spéciale doit être adoptée lors d'une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail. **Vêtements:** Pas nécessaire pour une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail. **Respirateurs:** Pas nécessaire pour une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE

Pas nécessaire pour une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE

Liquide

DESCRIPTION

Liquide vert, grisâtre à blanc cassé, avec une odeur caractéristique.

SOLUBILITÉ

Miscible dans l'eau.

ODEUR

Odeur caractéristique

INFLAMMABILITÉ	Peut être combustible à des températures élevées				
SEUIL D'ODEUR	Pas disponible	pH	3.5 - 5.5	POINT DE FUSION	Pas disponible
POINT D'ÉBULLITION	100 °C, 212 °F	POINT DE CONGÉLATION	Pas disponible	POINT D'IGNITION	100 °C, 212 °F
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	Pas disponible	TAUX D'ÉVAPORATION	Pas disponible	LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible
LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	TENSION DE VAPEUR	Pas disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	Pas disponible	DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)	1.005 g/cm ³ (20°C)	log P (OCTANOL-EAU)	Pas disponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION	Pas disponible	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Pas disponible	VISCOSITÉ	1000 mPa.s (22°C)

NOTES

Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme une spécification.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Non établie
STABILITÉ	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
MATÉRIAUX À ÉVITER	Oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Ne se produira pas.
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Non établie
CONDITIONS À ÉVITER	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË	Orale: Rat: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Inhalation: Rat: CL50: (mg/L/4hr): N'est pas disponible
CORROSION/IRRITATION CUTANÉE	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Contient du phénoxyéthanol, un irritant de la peau.
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

CANCÉROGÉNÉCITÉ

OSHA Basé sur les informations compositionnelles disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit est listé.

NTP Basé sur les informations compositionnelles disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit est listé.

CIRC Basé sur les informations compositionnelles disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit est listé.

Proposition 65 de la Californie Basé sur les informations compositionnelles disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit est listé.

INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ
TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

DANGER PAR ASPIRATION

En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Inhalation Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

Ingestion Peut être nocif si ingérer.

Peau Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues. Peut causer une irritation cutanée.

Yeux Peut causer une irritation oculaire.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ

CE50 : 48 Hr: Crustacea: (mg/L): N'est pas disponible

CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible

CE50: 72 ou 96Hr: Algues (ou d'autres plantes aquatiques): (mg/L): N'est pas disponible

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Pas disponible

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas disponible

MOBILITÉ DANS LE SOL

Miscible dans l'eau

AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

Pas disponible

Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ÉTATS-UNIS ET CANADA
NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU

Produit non dangereux

NUMÉRO ONU

Ne s'applique pas

CLASSE	Ne s'applique pas
GROUPE D'EMBALLAGE	Ne s'applique pas
AUSTRALIE	
NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	Produit non dangereux
NUMÉRO ONU	Ne s'applique pas
CLASSE	Ne s'applique pas
GROUPE D'EMBALLAGE	Ne s'applique pas
HAZCHEM	Ne s'applique pas
DANGERS ENVIRONNEMENTAUX	Pas disponible
INFORMATIONS D'EXPÉDITION SPÉCIALES	Ne s'applique pas

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
MÉLANGE Ne s'applique pas	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

RÈGLEMENTS AUSTRALIENS

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illicites
MÉLANGE Ne s'applique pas	N/L	N/L	N/L

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

RÉFÉRENCES

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Disponibles sur demande

CAS - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; **OSHA** - Occupational Safety & Health Administration des É-U; **PEL** - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health; **MSHA** - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps; **ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **IDHL** - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **TLV** - Valeur de seuil limite; **HSE** - Health and Safety Executive; **REL** - Limite d'exposition recommandée

DERNIÈRE RÉVISION

02/2019

REMPLACE

11/2016

AVERTISSEMENT

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.